



TUNISIA

CONSEIL ECONOMIQUE & SOCIAL

Session de Fond 2008

"Débat Général"

INTERVENTION DE S. E. M. HABIB MANSOUR
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT DE TUNISIE

NEW YORK, 1^{er} JUILLET 2008

CHECK AGAINST DELIVERY

Monsieur le président,

Avant de soulever certains points auxquels ma délégation accorde un intérêt particulier, je voudrais m'associer pleinement à la Déclarations prononcées par Antigua et Barbuda, au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

La présente session de fond se tient dans un moment particulier pour l'ECOSOC et pour l'Agenda pour le développement des Nations Unies. A mi-parcours de l'échéancier convenu pour la réalisation des OMD, et dans un contexte de crise alimentaire, financière et énergétique et de menace climatique dont l'impact fragilise les acquis et les perspectives de développement, la session 2008 fait face à divers enjeux et se place comme une enceinte de premier plan. Avec les nouveaux mandats confiés, à savoir l'Examen Annuel Ministériel et le Forum pour la Coopération en matière de Développement, l'ECOSOC dispose de davantage de moyens pour jouer pleinement son rôle de mécanisme central de coordination, de suivi et de formulation cohérente de recommandations en matière économique, sociale et environnementale à l'échelle du système.

Comme signalé, hier, par le Secrétaire Général, aucun ordre économique et social n'est viable tant que les bénéfices dégagés ne sont pas équitablement partagés. La crise alimentaire et pétrolière illustre bien la vulnérabilité du système et le grand risque de réversibilité des processus et des objectifs de développement. Cette double crise, ajoutée aux effets adverses des changements climatiques, apporte son lot de défis face au développement, à la sécurité et à la stabilité.

La Conférence Internationale de Rome a permis de replacer la problématique alimentaire au centre de l'Agenda de la Communauté Internationale et de mettre en relief les interconnexions entre l'alimentation, l'énergie et les changements climatiques. La Déclaration adoptée à cette occasion traduit l'engagement de toutes les parties à relever les défis, immédiat et à terme, liés à la crise alimentaire et de consacrer les valeurs de coopération et de solidarité. Le plan d'action présenté par le Groupe de Travail de haut niveau préconise également une réponse unifiée et intégrée, pour pouvoir juguler les causes profondes de cette crise et inverser, dans une seconde étape, les graves tendances observées actuellement.

Monsieur le président,

Ma délégation partage les idées avancées appelant à investir dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, tels que l'agriculture, en vue de réduire la pauvreté rurale et de désenclaver les zones les moins nanties. En effet, dans les régions à forte densité rurale, l'investissement dans l'économie agricole est un choix stratégique, compte tenu de son impact multiplicateur sur la production, sur les revenus des agriculteurs et le niveau de sécurité alimentaire ainsi que sur la croissance économique et le développement humain. Toutefois, cette stratégie orientée vers le monde rural et l'économie agricole nécessite des moyens financiers conséquents et des débouchés commerciaux prévisibles. Ce qui fait défaut actuellement.

D'autres options pourraient être examinées, comme la possibilité d'accorder des tarifs préférentiels en matière de transport des produits alimentaires ou l'octroi d'une aide urgente sous forme d'intrants agricoles aux pays souffrant d'un déficit alimentaire, de manière à leur permettre de développer leur propre potentiel de production et de reconstitution de stocks alimentaires. Dans le même ordre, il est recommandé de fournir une assistance financière aux pays importateurs nets de produits alimentaires pour alléger le déficit budgétaire généré par la flambée des prix, ainsi que de réduire les impôts et les redevances douanières sur les denrées alimentaires importées.

L'apport de la communauté internationale ne doit pas s'inscrire uniquement dans une logique d'aide d'urgence. Nul doute que cette démarche est de nature à appuyer les efforts de relance mais ne peut se substituer à un véritable processus de développement. Celui-ci nécessite, outre une mobilisation nationale et une bonne gestion économique et politique, un engagement international sans failles et sans conditionnalités, en particulier dans des domaines, considérés comme de puissants instruments de développement, tels que les échanges commerciaux, l'aide internationale, le recyclage de la dette, la mobilisation des investissements.

Monsieur le président,

Nombre de propositions d'action et de nouvelles orientations de financement ont été présentées dans nombre d'enceintes, notamment à Rome, pour stabiliser la situation dans des proportions gérables et soutenables et inverser les tendances. Dans ce cadre, et parmi ces initiatives, je voudrais mentionner l'Appel lancé, le 28 Avril 2008, par Monsieur le Président de la République Tunisienne Zine El Abidine Ben Ali, exhortant les pays à contribuer à l'effort mondial de solidarité, pour protéger l'humanité des risques de famine et d'instabilité, en prélevant un Dollar par baril de pétrole pour l'allouer au Fonds Mondial de Solidarité que l'Organisation des Nations Unies a mis en place depuis 2002, suite à une résolution de l'Assemblée Générale, et à propos duquel le Sommet de 2005 a pris la décision suivante "*Nous décidons solennellement de rendre opérationnel le Fonds Mondial de Solidarité créé par l'Assemblée Générale et invitons les pays qui seront en mesure de le faire à y apporter des contributions volontaires*".

Il s'agit là d'une initiative s'inscrivant dans le cadre de la mise en place de sources novatrices de financement du développement, action vivement recommandée par nos Chefs d'Etat et de Gouvernement lors du Sommet Mondial de Septembre 2005.

Sachant que le Fonds Mondial de Solidarité, en tant que fonds d'affectation spéciale du PNUD, serait appelé, faut-il le souligner, au plan local, à financer des interventions visant à améliorer les conditions de vie des communautés pauvres :

- 1- L'accès à l'eau potable, à l'éducation, aux services de santé, l'amélioration des conditions de logement.
- 2- Appuyer les activités créatrices de revenus, le microfinancement, les microentreprises dans les domaines tels que les sous-produits de l'agriculture ou les métiers artisanaux.

Je vous remercie.